

FICHE D'AIDE A LA LOCALISATION DES ENJEUX - CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

Bassin versant n° : Yzeron

			ETAPE 1 - poids économique				ETAPE 2 - lien bon état		
1. Thème	2. Usages (ou services ou fonctionnalités) liés au thème	3. Précisions éventuelles sur l'usage, ces précisions pouvant être d'ordre spatial (aval, amont, ...), temporel (depuis peu, pendant x années, ...), social (importance culturelle, tradition locale, ...), typologique (lac, eau souterraine, lagune, ...)	4. Usage (ou service) économiquement majeur localement	5. Usage (ou service) économiquement établi localement	6. Usage (ou service) économiquement émergent localement	7. Usage (ou service) économiquement inexistant localement	8. Usage (service, fonctionnalité) économique significativement contraint par l'objectif d'atteinte du bon état	9. Usage (service, fonctionnalité) économique indépendant de l'objectif d'atteinte du bon état	10. Usage (service, fonctionnalité) économique favorisé par l'objectif d'atteinte du bon état
Agriculture	Grandes cultures irriguées	partie médiane, mais fourage pour l'élevage		X			X		
	Autres grandes cultures			X			X		
	Viticulture - arboriculture	arboriculture partie médiane + amont		X			X		
	Elevages	amont + zone médiane	X				X		
	Exploitations forestières	existant mais non significatif							X
	Maraîchages	partie médiane		X			X		
Industrie	Mécanique - traitement de surface	garages et stations services sur l'aval		X				X	
	Papier - carton - édition					X			
	Agro-alimentaire					X			
	Teinturerie - imprimerie - textile					X			
	Chimie - pétrochimie	industrie pharmaceutique sur partie médiane Charbonnières et Ratier	X					X	
	Commerce - artisanat			X				X	
Energie	Filière bois					X			
	Hydro-électricité					X			
	Nucléaire					X			
Activités extractives et prélèvements	Thermique					X			
	Extraction de granulats					X			
	Production d'eaux embouteillées					X			
Navigation	Production de sel					X			
	Arrosages d'agrément (particuliers, collectivités)		X				X		
	Navigation commerciale fluviale					X			
	Navigation de plaisance fluviale					X			
Urbanisation et infrastructures	Navigation commerciale maritime					X			
	Navigation de plaisance maritime					X			
	Transports d'eau brute (canaux, SAR)					X			
	Artificialisation (inondation)	agglomération lyonnaise	X				X		
	Réseaux et infrastructures de transport	RN7, projets du tronçon Ouest périphérique et Contournement Ouest de l'Est lyonnais	X					X	
	Urbanisation en lit majeur		X				X		
Pêche	Assainissement		X				X		
	Alimentation en eau potable	quelques sources sur Yzeron et Vaugneray mais impact fort sur les cours d'eau (une partie de l'AEP vient d'interconnexion)		X				X	
Activités sportives et récréatives liées à l'eau	Pisciculture					X			
	Conchyliculture					X			
	Pêche professionnelle en eau douce					X			
	Pêche professionnelle maritime					X			
	Pêche de loisir en eau douce	800 - 900 adhérents sur l'AAPPMA	X						X
	Pêche de loisir littorale					X			
Activités touristiques et récréatives liées au milieu aquatique	Plongée, baignade, jeux d'eau					X			
	Canoe-Kayak, aviron					X			
	Nautisme, voile, planche à voile					X			
	Spéléologie, canyoning					X			
	Golfs (arrosages, traitements)					X			
Usages "non marchands"	Sports d'hiver (Canons à neige)					X			
	Chasse					X			
	Motonautisme					X			
	Tourisme non aquatique	surfréquentation du village d'Yzeron avec la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil + création d'un parc de loisir à Oullins + casino de Charbonnières		X					X
Fonctionnalités des milieux en bon état	Thermalisme, thalassothérapie, balnéothérapie					X			
	Observation	sorties CORA et Frapna le week end		X					X
	Promenade - randonnée	beaucoup de sentiers dont la fréquentation est en augmentation		X					X
Fonctionnalités des milieux en bon état	attractif pour l'agrément et le paysage mais n'est pas un facteur d'augmentation du prix au m²				X				X
	Valorisations foncières								X
	Ressource en eau (locale)								X
	Auto-épuration (et dilution) complémentaire								X
	Amortissement de crue (laminage pour l'aval, régulation ressource)								X
Auto-gestion sédimentaire (réduit les interventions)								X	
Richesse biologique (biodiversité)								X	

E t a p e d e r e m p l i s s a g e d u t a b l e a u d e s m e s u r e s

Principaux Problèmes	Objectifs	Mesures opérationnelles				Précisions			Faisabilité		Délais		Impacts majeurs des mesures	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Commentaires
		Déjà actée		A mettre en œuvre		ME	Unité	€	Tech.	€	Réalisation av 2012	Réponse milieu av 2015			
		Mesure	Code	Mesure	Code										
Dégradations physiques (artificialisation et ouvrages transversaux )	Préserver ou restaurer la continuité biologique amont/aval	Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole	3C10	Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole	3C10	482a;482b	une 15ne seuils à CT et une 15ne à compléter	D	oui	oui	oui	oui	contraintes sur le patrimoine bâti	Collectivité	Mesures commençant aujourd'hui et à poursuivre à l'avenir (les 15 seuils sont actés dans le contrat de rivière pour 800 Meuros). Pas de coût ni de travaux associés, Ces opérations seront toutefois couplées avec la mesure 3C13 de prise en compte de la circulation piscicole dans les futurs projets
	Préserver ou restaurer la continuité biologique amont/aval	Favoriser la connectivité avec les espaces associés du lit majeur (dynamique latérale)	3C16	Favoriser la connectivité avec les espaces associés du lit majeur (dynamique latérale)	3C16	482a;482b			oui	oui	difficile	incertaine		Collectivité	Mesures commençant aujourd'hui dans le contrat de rivière et à poursuivre à l'avenir. Sur la masse d'eau amont (482a), les travaux sont réalisables car c'est une zone rurale. Sur la masse d'eau aval (482b), c'est difficile, car en zone urbaine. Des problèmes de maîtrise foncière pour retrouver une dynamique latérale.
	Préserver ou restaurer la morphologie des milieux aquatiques	Restaurer et entretenir les berges	3C17	Restaurer et entretenir les berges	3C17	482a;482b	prévu dans le plan d'objectif d'entretien	C	oui	oui	oui	oui		Collectivité	Mesures commençant aujourd'hui dans le contrat de rivière et à poursuivre à l'avenir.
	Préserver ou restaurer la morphologie des milieux aquatiques	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	482b	2km de linéaire	E	oui	oui	oui	oui		Collectivité	Renaturer l'aval sur 5 communes (7Meuros)
	Préserver ou restaurer la morphologie des milieux aquatiques	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques (population animale et végétale)	3C14	482b			non		non			Collectivité	Pas réalisable sur l'aval au niveau du Rhône portion CNR)
Gestion quantitative (prélèvements multiples)	Prolonger les efforts économie	Sensibiliser et responsabiliser les usagers (agricoles, industriels, domestiques, ...) à la lutte contre le gaspillage	3A05	Sensibiliser et responsabiliser les usagers (agricoles, industriels, domestiques, ...) à la lutte contre le gaspillage	3A05	482a			oui	oui				Collectivité	Mesures commençant aujourd'hui dans le contrat de rivière et à poursuivre à l'avenir.
	Assurer le bon fonctionnement du milieu et la satisfaction ...	Définir des objectifs de quantité (seuils d'alerte, objectifs d'étiage, niveaux de crise, ...)	3A10			482a;482b		B	oui	oui	oui	oui		Collectivité	
	Assurer le bon fonctionnement du milieu et la satisfaction ...	Préciser les modalités de gestion spécifiques aux situations de crise	3A12			482a;482b			oui	oui	oui	oui		Collectivité	
	Mettre en place des débits réservés			Mettre en place des mesures pour une bonne gestion de la ressource (débit réservé et ouvrages de substitution)	3A00	482a								Non connue à ce jour	Une centaine de retenues colinaires sont recensées sur le bassin versant. 26 sont considérées comme impactantes sur le milieu. Le coût des travaux pour ces 26 retenues est d'environ 700 M€ Concernant les exploitants privés, quel montage financier sera réalisé afin qu'ils obtiennent des financements publics pour la mise en place de débits réservés. Pour l'AEP, est il possible de restituer de l'eau au milieu l'été ou de réaliser des substitutions?

te du bon état écologique

Principaux Problèmes	Objectifs	Mesures opérationnelles				Précisions			Faisabilité		Délais		Impacts majeurs des mesures	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Commentaires
		Déjà actée		A mettre en œuvre		ME	Unité	€	Tech.	€	Réalisation av 2012	Réponse milieu av 2015			
		Mesure	Code	Mesure	Code										
Pollutions urbaines	Limiter l'impact des rejets en prenant en compte le milieu récepteur	Mettre en place des systèmes d'épuration naturels extensifs, de bonne efficacité et plus fiables pour les petites collectivités : filtres plantés de roseaux	5B14			482a	2steps	D	oui	oui	oui	oui		Collectivité	Step Yzeron et St Laurent
	Réduire les flux de pollution	Améliorer la qualité des réseaux existant	5B08			482b		E	oui	oui	oui	oui		Collectivité	Améliorer le fonctionnement des déversoirs d'orage du Grand Lyon. Le projet de doublement du collecteur de l'Yzeron est actuellement en train d'évoluer...
	Promotion et maîtrise réfléchie de l'ANC	Mise en conformité, amélioration, contrôle et encadrement des dispositifs d'assainissement autonome	5B32	Mise en conformité, amélioration, contrôle et encadrement des dispositifs d'assainissement autonome	5B32	482a;482b				oui	oui	oui		Collectivité	
	Maîtriser de façon réfléchie la pollution par les eaux pluviales	Intégrer la maîtrise de la qualité des eaux pluviales dans les programmes d'assainissement	5E05	Intégrer la maîtrise de la qualité des eaux pluviales dans les programmes d'assainissement	5E05	482a;482b				oui	oui	oui	oui	Collectivité	Mesures commençant maintenant et à poursuivre à l'avenir. Cette mesure sera à réaliser avec la 5E06 pour améliorer les raccordements entre réseau pluvial et réseaux d'eaux usées.
Pollutions diffuses agricoles	Stratégie générale vis-à-vis des pollutions domestiques			Evaluer le poids respectif des apports d'élevages en N et P par rapport à la pollution domestique. Evaluer également les apports de pesticides d'origine agricole et non agricole	5B03	482a;482b			difficile	difficile	difficile	incertaine		Collectivité	Des difficultés techniques et budgétaires. Le contrat de rivière prévoyait la mise aux normes des bâtiments d'élevage. Cependant, le secteur n'est pas inclus dans le PMPOA2 et avec l'absence de financements, ces travaux ne se réaliseront pas. Le contrat de rivière lance donc une étude afin d'identifier au mieux les sources de pollution (pas uniquement sur les élevages, mais faire un point sur les phytosanitaires) et de définir les bassins versants prioritaires..
	Réduire les pollutions par les nitrates, phosphore et pesticides			Mise en œuvre des actions issues de l'étude ci-dessus	5C00	482a;482b			difficile	difficile	difficile	incertaine		Collectivité et privés	idem commentaire ci-dessus

	Principaux Problèmes	Objectifs	Mesures opérationnelles				Précisions			Faisabilité		Délais		Impacts majeurs des mesures	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Commentaires
			Déjà actée		A mettre en œuvre		ME	Unité	€	Tech.	€	Réalisation av 2012	Réponse milieu av 2015			
			Mesure	Code	Mesure	Code										
"zones protégées"		directive eaux potable														
		directive ERU														
substances toxiques	pas de données															
Non dégradation	autoroute et dvpt urbain	Prévoir explicitement la participation / consultation des acteurs de l'eau à l'élaboration des démarches d'aménagement du territoire			Faire prendre en compte le contenu du SDAGE, mais surtout des SAGE et contrats de rivières (lacs, baies, nappes...) par les SCOT, PLU, pays, projets d'agglomération, DTA	2A07										COL et TOP
	Espèces invasives	Lutter contre la prolifération des espèces			Contrôler leur développement et/ou les éradiquer	6A03	482b			oui	oui	oui	difficile		Collectivité	Renouée et ecrevisses
Zones humides	non concerné															
Inondations		réduction de l'aléas de crues	limiter le ruissellement urbain	4A01												Intégrer la problématique inondation car est forte sur ce territoire.
		réduction de l'aléas de crues	Adapter l'occupation des territoires inondables	4A02												Les mesures 4A08 de poursuivre le développement des PPRI et leur intégration dans les documents d'urbanisme (le PPR va être homogénéisé sur les 20 communes) et 4A11 de développement des solutions alternatives aux aménagements lourds à favoriser, mais dernière mesure pas encore actée
		réduction de l'aléas de crues	Maintenir en état et gérer les cours d'eau, les infrastructures hydrauliques, les ouvrages de protection et les systèmes d'alerte	4A04												
Actions de gestion	Gestion locale	Mettre en place une gestion concertée	Mettre en œuvre d'un contrat de rivière	1A10	Mettre en place une démarche de gestion concertée de type SAGE sur le BV	1A10										Idée du SAGE dans le contrat de rivière. Possibilité d'intégrer les bvs voisins (Garon voire Gier)?
	Eau et aménagement du territoire	Intégrer systématiquement au ....	Prévoir la consultation des CLE, Comités de rivières (lacs, baies, nappes, ...) pour tous les projets d'aménagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'eau dans leur territoire.	2A11												

Objectifs SDAGE

